

ETRE ANIMATEUR en ACCUEIL DE LOISIRS PEVELE CAREMBAULT

Vous souhaitez travailler comme animateur ou directeur en 2017, dans un des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de communes Pévèle Carembault ?

Pour postuler, il vous suffit de **remplir la FICHE DE RENSEIGNEMENTS**, et d'y **joindre l'ensemble des pièces** demandées.

Vous **déposez ensuite le dossier complet** au service Animation Jeunesse de la Communauté de communes Pévèle Carembault - Antenne de Templeuve-en-Pévèle, au 85 rue de Roubaix :

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h30

Ou vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante :

Communauté de communes Pévèle Carembault – Hôtel de Ville – Place du Bicentenaire – 59710 Pont-à-Marcq

IMPORTANT !

Le dossier est indispensable pour postuler dans un accueil de loisirs. Il est impératif d'y inscrire une adresse mail. Attention, cela n'assure aucunement un recrutement.

Vous êtes invité à vous rendre régulièrement sur le site animation jeunesse : jeunesse.pevelecarembault.fr

Dans l'onglet « recrutement » afin de prendre connaissance des coordonnées des directeurs de chaque période et chaque lieu d'accueil. **Aussi, il est de votre initiative de contacter le directeur afin de lui proposer votre candidature et lui montrer vos motivations à intégrer son équipe.**

AYEZ UNE DEMARCHE ACTIVE DE RECHERCHE D'EMPLOI
Aucune candidature ne sera examinée si elle ne figure pas dans la base de données.

Un réseau de candidatures est mis en place pour l'ensemble des communes du territoire. Les candidatures sont nombreuses et les places sont limitées sur les structures. **Manifestez-vous et soyez pertinents lors de votre entretien avec le directeur.**

« L'ANIMATION, c'est UN METIER, UNE PASSION, DES RESPONSABILITES ; ce n'est pas un loisir ».

Dans l'attente de vous retrouver sur l'un de nos accueils de loisirs.

Cordialement,

Service Animation Jeunesse
Communauté de communes
Pévèle Carembault
Tél. : 03 28 76 99 76